ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Téléph. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

La dernière journée des Fêtes sportives Franco-Belge

L'indémence du ciel a nui, hier encore, au succès des fêtes qui devaient clôturer la longue série des manifestations sportives de l'Amitié Franco-Belge.

Le concert de la Grande Harmonie commencé sur le podium de la Grand'Place, s'est terminé, à cause du froid dans l'intérieur de la Mairie. Nos excellents artistes ont ainsi pu remporter leur succès habituel.

AU PARC JEAN DUBRULLE

Le Challenge organisé par la Fédération des coing, Lannoy et environs s'est disputé durant la matinée, de 8 h. 30 à 11 h. 30, sur le Stade du Racing-Club. Il consistait en courses de 400 m., barres parallèles (épreuves imposées des concours de Rouen) sauts combinés au cheval, préliminaires d'ensemble (imposés à Rouen) jet du boulet par équipes et 5 gymnastes.

Le challenge a été remporté par notre vaillante société « La Roubaisienne ».

LA FETE DE L'APRES-MIDI

Les sociétés participantes, formées en cortège Grand'Place, à 3 heures, ont pris la direction du Parc Jean Dubrulle. Elles ont défilé sous les tribunes. Le programme des fêtes s'est ensuite déroulé, à l'admiration d'un public qu'un temps meilleur avait amené en foule.

La « Jeunesse » du Blanc-Seau, la « Patriote » de Croix, la « Roubaisienne », la « Gauloise » de Wattrelos, la « Patriote » de Wattrelos, l' « Avenir » de Flers-Breucq, l' « Arlésienne » de Roubaix, ont exécuté de remarquables exercices et jeux sportifs qui ont été fort applaudis. Une mention spéciale est due à ce sujet au groupe de 70 gymnastes, qui sous la direction de M. Vroman, ont produit des exercices préliminaires d'ensemble.

La Grande Fanfare s'est fait entendre à son avantage au cours de l'après-midi.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

M. Wachmar, vice-président de l'Union des Sociétés de gymnastiques de France, présidait la distribution des prix, qui a eu lieu à 7 h., au restaurant du Parc. On y remarquait aussi MM. Piesvaux, Lepaul, président du Comité d'organisation, membre de la Commission technique de l'Union ; Debruisne, vice-président de la Fédération ; Desruelles, et le député professeur Gustave Sandras, champion du monde de gymnastique.

Après M. Wachmar, qui a chaudement remercié les organisateurs, et particulièrement MM. Lepaul, Desruelles, Cuvelle, Debruisne, ce dernier il a remis à M. J. Desruelles un magnifique cadeau, en le félicitant de sa récente promotion dans la Légion d'Honneur.

Une très belle coupe a été tirée au sort ensuite entre les Sociétés présentes. Elle a été gagnée par la « Patriote » de Croix.

UNE FETE DE NUIT CLOTURE LES FESTIVITES FRANCO-BELGE

Plusieurs milliers de personnes ont assisté à la fête de nuit donnée sur le podium Grand'Place.

Y prirent part : les sociétés de gymnastique qui avaient participé au concours de la journée. On a remarqué le Ballet des Moissonneurs, par la « Patriote » de Croix ; le ballet « La Vision de Salomé », qui a été interprété par les « Sévignettes » de Tourcoing ; le Ballet des Nations, par la « Vaillante » de Mouscron.

Des exercices spéciaux et, notamment, les Massues lumineuses, par l' « Ancienne » et la « Roubaisienne ».

On a remarqué le solo de trompette, par M. Leclercq, professeur au Conservatoire.

Les exercices gymniques ont été accompagnés alternativement par la « Fanfare Delattre » et la « Concordia-Harmonie ». En somme, très gros succès.

Œuvre des Convalescents nécessiteux de l'Hopital « La Fraternité »

Les Comités se sont réunis vendredi soir, au siège, chez M. Carlier, 379, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Lamère. Lecture a été donnée des lettres des députés du Nord, notamment MM. Loucheur, Vandamme, R. Lefebvre, Crespel, etc., qui félicitent le Comité de son initiative et adressent chacun leur obole.

M. Platel a rendu compte de ses démarches couronnées de succès.

Le concours de ballons, auquel participeront de nombreux enfants, aura lieu dimanche, à l'issue du cortège, sur la place de la Fraternité. Un grand nombre de lots y seront affectés.

Les divers comités ont reçu, au cours de cette réunion, leurs attributions. Le programme est des plus attrayants On dit beaucoup de bien de la fête de nuit, qui sera donnée place de la Fraternité, dimanche, à 19 h. 30. Les projections lumineuses seront d'un bel effet et les ballets et poses plastiques obtiendront certainement un très vif succès.

La fête costumée (travestis et masqués) ne sera pas une des moindres attractions, avec le groupe des tout-petits Napolitains en carrosse. A cet effet, les adhésions sont reçues jusqu'au 22 juin, dernier délai, chez MM. Gilmet, 182, rue Jules-Guesde et Lamère, 250, rue Pierre-re-Roubaix.

Le Comité tiendra une dernière réunion générale, mercredi 20 juin, à 19 h. 30, au siège, rue de Lannoy, 379.

La réception à l'Hôtel-de-Ville des lauréats des Tuileries

L'Ecole de préparation militaire de la Fédération des Amicales laïques qui a remporté de si beaux succès, dimanche dernier, au concours des Tuileries, a été reçu officiellement dimanche matin, par la Municipalité, salle Pierre-de-Roubaix, à l'Hôtel de Ville. Elle était accompagnée de la section féminine de culture physique que dirige si habilement Mme Keets-Piesvaux. M. Georges Selliez, l'aimable président de la Fédération, qu'entouraient les membres du Bureau, a présenté les lauréats à MM. le docteur Dupré et Debrabander, adjoints au maire, tout en remerciant la Municipalité de ce qu'elle fait pour l'Ecole laïque. On s'aperçoit aujourd'hui que les sacrifices n'ont pas été consentis en pure perte, car au concours des Tuileries qui groupait 6 à 7.000 gymnastes, l'Ecole de Roubaix a remporté le 1er prix couronné dans les deux sections d'adultes et pupilles. Et c'était sa première sortie depuis l'armistice. Le succès est dû surtout au dévouement du moniteur-chef M. Bettremieux. Quant à la section féminine, elle a exécuté des productions remarquables devant la tribune officielle.

Après ces exercices remarquables, Lebas, député-maire, le docteur Dupré, félicitent la société de sa rapide reconstitution et de la façon remarquable dont elle a porté à Paris, le renom sportif et le patrimoine de gloire de Roubaix. Le succès est d'autant plus beau que les concurrents des régions non-envahies n'avaient pas connu les mêmes difficultés. M. Dupré a ensuite eu un mot aimable pour le groupe féminine et, après avoir démontré la nécessité des sports physiques, il a conclu en affirmant que la Municipalité ne marchandera jamais son concours à l'école laïque.

Les Fêtes de l'Épeule

CE QUE SERONT LES FETES LE 1er JUILLET PROCHAIN

En l'an 1699, le 13 août, se passait à Roubaix, un gros événement. Un seigneur de haute lignée, Louis de Melun, prince d'Espinoy, marquis de Roubaix, baron d'Antoing, connétable et sénéchal héréditaire de Flandre, faisait sa joyeuse entrée dans notre bon bourg de Roubaix.

Officiellement, cérémonieusement, il venait prendre possession de son Marquisat. Il convenait de lui ménager une réception digne de lui Nos Magistrats organisèrent en cette circonstance, des fêtes dont nos Archives conservent précieusement les pièces qui permettent d'attester que nos ancêtres faisaient grandement les choses, aussi le Prince fut-il reçu en grande pompe ; — ce fut un grand cortège, aux brillants et pimpants uniformes, un grand cortège historique

Le Comité des Fêtes de l'Epeule s'est donné pour mission de faire revivre et fêter ce bon vieux temps. Sa tâche est ardue autant que méritoire ; multipliant ses efforts, il ne recule devant aucun sacrifice pour rappeler dignement une époque et pour rendre fidèlement une scène de notre histoire locale, il en respectera les détails.

Comme en 1699, tout un quartier, toute une Ville, doit-on dire, s'éveillera le 1er Juillet prochain, aux sons joyeux des fanfares. La foule attirée par l'originalité des fêtes annoncées, assistera étonnée, amusée et charmée, aux belles réjouissances préparées en attendant le défilé du grand cortège historique représentant dans toute sa splendeur et son faste de l'époque, « La Joyeuse et Mémorable Entrée du Prince d'Espinoy à Roubaix, en 1699 ».

Ce cortège, ne comprenant pas moins de 250 personnages aux costumes éclatants, transportera, pour quelques heures, dans le domaine de nos aïeux, des milliers de spectateurs accourus de partout.

Les Concours du 14 Juillet

DECLAMATION. — Comme l'an dernier, le concours de déclamation aura lieu dans la seconde salle du Foyer des Amicales de la rue d'Alsace. L'attention des demoiselles et dames est spécialement attirée sur la division qui les concerne. Un changement notable a été apporté dans la valeur des prix, ainsi se trouve supprimée certaine inégalité de traitement.

Voici les prix affectés aux différentes catégories de cette section :

Tout-petits, de 7 à 12 ans (dramatique) : 1er, 6 fr. ; 2e, 5 fr. ; 3e, 4 fr. ; (comique) : 1er, 6 fr. ; 2e, 5 fr. ; 3e, 4 fr.

Première division (dramatique) : 1er, 20 fr. ; 2e, 16 fr. ; 3e, 12 fr. ; 4e, 10 fr. ; 5e, 8 fr. ; (comique) : 1er, 20 fr. ; 2e, 16 fr. ; 3e, 12 fr. ; 4e, 10 fr. ; 5e, 8 fr.

Division d'excellence (dramatique) : 1er, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr. ; 4e, 15 fr. ; (comique) : 1er, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr. ; 4e, 15 fr.

Division des demoiselles et dames (récits dramatiques et poésies) : 1er, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr. ; (monologues comiques) : 1er, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr.

Section mixte (hommes et femmes) avec adaptation musicale : 1er, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr.

Pour cette section, le piano sera tenu par Mlle Valentine Lepers. Les premiers prix d'excellence dramatique et comique (hommes et dames) et adaptation musicale concourent entre eux pour les prix de la section ci-dessous :

Section d'honneur d'excellence (dramatique) : prix unique, 40 fr. ; (comique) . prix unique, 40 fr.

Comme pour les sections de chant, le jury pourra admettre au grand honneur, les lauréats de la section d'honneur d'excellence qui obtiendraient le maximum de points.

Division d'honneur (dramatique) : prix unique, 50 fr. ; (comique) : prix unique, 50 fr.

La division d'honneur est réservée aux lauréats de la section d'honneur d'excellence de 1922, à ceux de 1923 dans les conditions ci-dessus, aux grands lauréats d'avant-guerre et à tous les prix d'honneur non déclarés « hors concours ».

Le jury de la déclamation est ainsi composé : président, M. Napoléon Lefebvre, président de la Muse de Nadaud ; membres : MM. Cuvelle Léon, Duhamel Arthur, Ginterdaele Henri, Sugot Henri. M. Henri Ginterdaele remplira les fonctions de secrétaire

HIPPODROME-THEATRE. — Le concours de « Fines comédies » fera également cette année l'ouverture de la Fête nationale. C'est, en effet le 13 juillet à 20 heures et demie, que passeront à l'Hippodrome-Théâtre les groupes inscrits en « fines comédies » (toutes pièces de caractère). Ainsi seront plus à l'aise les concurents qui doivent le lendemain se produire en drames, en vaudevilles et encore en déclamation.

OPERETTES, OPERAS, OPERAS-COMIQUES. — Le 14 juillet, à 8 heures, à l'Hippodrome-Théâtre, comencera le concours d'opérettes . Il se continuera à 3 heures par les opéras et opéras-comiques en 1 acte (ou sélection, un acte entier d'une œuvre), section qui promet d'être particulièrement brillante cette année. Les prix attribués sont : 1er, 500 francs, 2e 300, 3e 200, 4e 150, 5e 100, avec réserve pour augmentation s'il y a lieu, suivant le mérite, l'effort et le souci des détails.

Le piano sera tenu par Mme Bullé-Carpentier, professeur au conservatoire, assistée de Mlle Valentine Lepers (le matin), et de M. Fernand Wattrelos (l'après-midi).

DRAMES, VAUDEVILLES ET PIECES MILITAIRES. — C'est à la salle des Fêtes de la rue d'Alsace qu'aura lieu le concours de drames, à 9 heures le matin, et à 3 heures le concours de vaudevilles et pièces militaires. Pendant une journée entière, nos acteurs amateurs pourront impressionner et charmer les fervents du drame et de la comédie. Les prix attribués à ces sections sont : drames, 1er 250 francs, 2e 175, 3e 125; vaudevilles et pièces militaires, 1er 250 francs, 2e 175, 3e 125, 4e 100 (avec réserve pour augmentation suivant l'effort, le mérite et le souci des détails).

PLAINTE POUR VIOLENCES

Une plainte a été déposée par Mme Veuve Emma Lecluyse, épluchеuse, demeurant en garni, rue de Bouvines, 50, contre un sieur Richard Leblanc, demeurant rue Choiseul, cour Lefebvre, 27, qui aurait provoqué une scène de scandale devant son habitation.

BECANIER PINCE

La police a réussi à mettre la main sur l'auteur du vol de bicyclette commis mercredi dernier à l'usine Lepoutre et Cie, rue de la Redoute. C'est un aide-encolleur Joseph Van Wanseele, 19 ans, 314, Grande-Rue, qui nie d'ailleurs les faits qui lui sont reprochés. L'enquête continue.

INCENDIE DE CHAMBRE

Le feu s'est déclaré hier matin, dans une chambre à coucher de l'habitation occupée par M. Decottignies, marchand de chaussures, rue de la Vigne, 18. Les pompiers l'ont éteint sans difficulté. Peu de dégâts.

LES FETES DE ROUBAIX-FRATERNITE

Dimanche 24 courant, de 16 à 20 heures, place de la Fraternité, aura lieu un concours de ballons pour enfants, doté de nombreux et superbes prix.

Le programme officiel de la fête est en vente au prix de 0 fr. 50 et donne droit à la participation de la grande tombola.

Samedi 23, dmianche 24, lundi 25, grande fête foraine, boulevards de Reims et de Mulhouse, rue Bérenger ; de nombreux emplacements sont réservés aux forains.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS ORPHELINS DES HOSPICES

Hier, à 10 h. 30, les membres de la Mutuelle se sont réunis en assemblée générale sous la présidence de M. Achille Laurent, chevalier de la Légion d'honneur, entouré des membres du Bureau.

Après avoir remercié les sociétaires présents, le Président donne la parole au secrétaire M. Arthur Chrétien, pour le développement de l'ordre du jour qui comprend la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, le compte-rendu trimestriel financier et une causerie sur les habitations mutualistes. Sur la proposition de ce dernier, l'assemblée, décide de mettre à l'étude pour une prochaine réunion, un projet de dotation en faveur des enfants sociétaires.

UNION DES SOCIETES DE SECOURS MUTUELS

La grande fête organisée par l'Union des Sociétés de Secours mutuels de Roubaix et ses cantons, le dimanche 24 juin, à 16 heures et demie, au square Pierre-Catteau, s'annonce comme un grand succès.

L'Union des Sociétés de secours mutuels a obtenu le concours de l'Harmonie mutuelle du Crêchet, de la Chorale des Mutilés, et de la Section féminine de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix. Des jeux, dotés de nombreux prix, seront réservés aux enfants des sociétaires, et des gâteaux leur seront également distribués.

La carte de la Pharmacie mutualiste de la rue des Champs, sera exigée à l'entrée. Le programme détaillé de la fête sera publié la semaine prochaine.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Louis Beulens, rue des Longues-Haies, 217 bis — Andrée De Reu, rue Jules-Guesde, 279, cour Tonneau, 9. — Robert Baert, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 32 — Emilienne Tételin, rue Molière, 11. — Françoise Vernier, rue Pellart, 28.

DECES. — Marcel Lefebvre, 3 mois, place de la Patrie, 1. — Marie D'Huine, 64 ans, rue Saint-Honoré, 12. — Pierre Gobrecht, 76 ans, rue Jacquart, cour Masurel, 9.

Aspirine c'est bien, **Méta-aspirine** c'est mieux. 3517.

WATTRELOS

JEUX DIVERS. — Les cabaretiers des quartiers en dehors du Centre qui seraient désireux d'organiser des jeux divers sur la rue, à l'occasion du 14 juillet, en remplacement des concours de pinsons supprimés en vertu des instructions ministérielles, sont invités à faire parvenir leurs demandes à la Mairie, avant le mercredi 20 juin, à 18 heures, dernier délai.

Dans les demandes de jeux, il est indispensable de faire connaître où auront lieu l'inscription ainsi que la distribution des prix.

LE CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET. — La Commission Municipale des Fêtes a dressé le programme du Concours de Chant du 14 juillet en y ajoutant certaines modifications proposées par le Jury.

Les nombreux amateurs de chant apprécieront les avantages accordés cette année et se feront inscrire en plus grand nombre encore que les années précédentes.

Voici les dispositions arrêtées :

A 9 heures du matin, salle Varasse, rue du Moulin, concours de chant : 1re catégorie : ténors ; 2e catégorie : barytons et basses ; 3e catégorie : genre et chanteurs à voix ; 4e catégorie : comiques et grimes. Dans chacune de ces catégories 3 prix : 20, 15 et 10 francs.

Dames. — Une seule catégorie, 3 prix : 20, 15 et 10 fr.

Catégorie des vétérans. — De 35 ans et au-dessus. — Section lyrique : 1re catégorie : ténors ; 2e catégorie : barytons ; 3e catégorie : basses. Prix unique de 20 fr. dans chaque catégorie.

A 14 heures, même salle, concours d'excellence : 1re catégorie : ténors ; 2e catégorie : barytons et basses ; 3e catégorie : genre et chanteurs à voix ; 4e catégorie : comiques et grimes. Dans chacune de ces catégories, trois prix : 30, 25 et 20 fr.

Duos lyriques, 3 prix : 25, 20 et 15 fr.

Duos comiques, 3 prix : 25, 20 et 15 fr. Les dames sont admises au Concours.

Catégorie des vétérans, de 35 ans et au-dessus : 1re catégorie : genre ; 2e catégorie : comiques ; 3e catégorie : grime. Prix unique de 20 fr. dans chaque catégorie.

Concours d'honneur offert aux premiers prix de 1922 et des années précédentes et aux chanteurs ayant un premier prix d'excellence en 1923. Section lyrique ; section comique genre ; section des chanteurs à voix ; section comique et travesti. Prix unique de 40 francs dans chaque section.

Il n'y a pas de morceaux imposés les concurrents sont tenus de chanter deux morceaux au choix. Les exemplaires des morceaux seront déposés au Secrétariat de la Mairie, où les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 7 juillet, à 18 heures. Il est expressément défendu de chanter d'autres morceaux que ceux déposés. Les concurrents doivent être domiciliés à Wattrelos ; ils ne peuvent se présenter que dans une seule catégorie. Les décisions du Jury seront sans appel.

La proclamation des prix aura lieu après chaque concours. Il ne sera pas accordé de prix supplémentaire dans les différentes catégories.

Le piano sera tenu par Mme Duquesnoy-Codron, diplômée des Conservatoires de Roubaix et de Tourcoing.

Mme Duquesnoy-Codron se tiendra à la disposition des chanteurs, le vendredi 13 juillet, de 19 à 21 heures, salle Varasse, pour les répétitions.

La distribution des prix se fera le dimanche 22 juillet, salle Lecomte-Duhamel, 15, Grand'Place.

Tous les lauréats devront produire un morceau primé.

CROIX

ASSISTANCE. — Le paiement de ces allocations aura lieu le mercredi 20 juin 1923, à l'estaminet de la Salle des Fêtes, dans l'ordre suivant :

De 9 à 11 heures, allocations aux vieillards infirmes, incurables ; de 14 à 15 heures, allocations aux femmes en couches ; de 15 à 16 heures, allocations aux familles nombreuses.

ETAT-CIVIL. — **Naissance.** — Ghislaine Gallois, rue Jean-Jaurès, 119.

Publications. — Camille Rousseau, tisserand à Wasquehal, et Fernande Dewasme, doubleuse, rue de la Maquellerie, 77. — Charles Vanhove employé à Flers-Breucq et Lucie Duc, confectionneuse, rue Dupleix, 7. — Auguste Petit, tailleur d'habits, à Roubaix et Maria Villers, soigneuse à Roubaix. — Marcel Bataille, employé à Roubaix et Marie Osson, employée, rue Pasteur, 20.

SAILLY

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Deschamps, maire.

Le Conseil adopte le taux de 90 francs pour les familles nombreuses. L'allocation journalière aux femmes en couches est fixée à 1 fr. 50. A la consultation des nourrissons une prime de 2 fr. 50 sera remise à chaque séance et par enfant au-dessous d'un an.

Le Conseil inscrit au budget additionnel de 1923 une somme de 50 francs pour la journée « Pasteur ». L'assemblée adopte un ordre du jour destinée au Président du Conseil relatif aux droits des sinistrés.

Le Conseil vérifie le budget additionnel de 1923 et primitif de 1924, celui du Bureau de Bienfaisance et le compte administratif du maire pour 1922.

Le Conseil arrête le budget additionnel de 1923 et fixe les recettes et dépenses pour le budget de 1924.

LEERS

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Leroy, maire.

Le Conseil adopte le procès-verbal de la séance du 5 mai.

Assistance aux familles nombreuses. — Le Conseil est appelé à fixer le taux d'allocation aux familles nombreuses, la fixation en cours expirant le 31 décembre prochain. Cette allocation doit être comprise entre 60 fr., chiffre minimum, et 90 fr. chiffre maximum. L'assemblée décide d'allouer le taux maximum, soit 90 fr. par an.

Assistance aux femmes en couches. — Le Conseil municipal maintien l'allocation maximum à allouer par journée aux femmes en couches, soit 1 fr. 50 par jour pendant quatre semaines précédant et suivant les couches.

Consultation des nourrissons. — Lecture est donnée des instructions de M. le Préfet et de l'arrêté portant réglement des consultations de nourrissons. Le Conseil municipal décide de créer une consultation municipale des nourrissons avec un système de primes et renvoie à la commission compétente pour l'organisation de cette œuvre.

Distribution d'énergie électrique. — La Société « L'Energie électrique du Nord de la France » sollicite la concession par l'Etat une distribution d'énergie électrique aux services publics. Le Conseil municipal donne un avis défavorable à la demande de concession telle qu'elle est présentée, à moins que toutes les modifications proposées par les organismes ci-dessus ne soient apportées au cahier des charges.

Recette des Postes. — M. le Directeur des Postes et Télégraphes soumet un projet de convention pour la création à Leers d'une recette municipale des postes. La charge annuelle qu'aurait à supporter la commune peut être évaluée à 10.000 francs minimum.

Par 11 voix contre 3 et 1 abstention, le Conseil refuse d'approuver la convention qui lui est soumise.

Par contre, le Conseil municipal décide l'installation d'une cabine téléphonique à la Mairie, cette cabine étant appelée à rendre de grands services à la population.

Comptes de gestions. — Le Conseil adopte le compte administratif du Bureau de Bienfaisance pour 1922, le budget additionnel de 1923 et le budget primitif de 1924

L'assemblée adopte le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 1922 et le compte administratif du maire pour le même exercice. Le Conseil, à l'unanimité, moins une abstention, a voté des félicitations à M. le Maire pour sa bonne gestion. L'assemblée a procédé ensuite à l'établissement du budget additionnel de 1923.

Assistance. — Diverses demandes d'assistance aux femmes en couches sont adoptées.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Grande fête laïque

Le dimanche 24 juin, de 15 à 22 heures, aura lieu sur le terrain du Chêne-Houpline une grande fête laïque, organisée par la Préparation militaire de l'Union post-scolaire, avec le concours de l'Amicale Michelet et du Boxing-Club Tourquennois.

Exhibitions de boxe, avec le concours des meilleurs éléments du Boxing Club Tourquennois.

Vittet, professeur, champion de France des 10 stones (64 kilos) contre Alverel (59 kilos) vainqueur depuis un an de champions incontestés et qui laisse à Tourcoing le plus grand espoir.

Vianne (67 kilos) contre Mullié (69 kilos).

Vanhée (67 kilos) contre Rogge (68 kilos).

Vandenbulke (57 kilos) contre Vanhaesbrouck (57 kilos).

Brunet (45 kilos) contre Leman (47 kilos).

Haeck (58 kilos) contre Desplanque (60 kilos).

Exhibitions comiques.

Vanhée contre Haeck. — Vittel, de Tourcoing contre Misson, de Paris.

Bal champêtre. Concert par l'Harmonie « La Fraternelle », directeur M. Ch. Dhérin. Jeux divers.

Grand feu d'artifice.

Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses environs

La prochaine Assemblée Générale Trimestrielle

La Commission du groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons annonce à ses membres que la prochaine assemblée générale trimestrielle aura lieu le dimanche 1er juillet prochain. L'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, seront données ultérieurement dans les journaux locaux, et par convocations individuelles.

La prochaine Assemblée générale des A. C.

Comme il a déjà été annoncé, la Fédération Amicale des Combattants de la grande guerre de Tourcoing et ses cantons, tiendra sa quinzième assemblée générale trimestrielle, dimanche prochain 24 juin, à 9 heures trois quarts très précises, dans la vaste enceinte de l'Hippodrome place des Halles. Tous ses adhérents, combattants, mutilés, remplaçants, ainsi que les Comités et membres des groupes et sections locales, y sont invités.

L'ordre du jour comporte : 1. Lecture du procès-verbal de la réunion du 25 mars dernier ; 2. Allocution du président ; 3. Rapport du secrétaire ; 4. Comunications très importantes du président ; 5. Conférence par le lieutenant Roger d'Avigneau, membre du Conseil d'administration de l'U. N. C., secrétaire général de la Fédération interalliée des anciens combattants, qui donnera une causerie sur « La Fédération Interalliée des Anciens Combattants de la Paix » ; 6. Enfin la réunion se terminera par une tombola tirée entre tous les membres présents.

Grand choix d'Appareils pour faire la
"Cuisine au Gaz"
MAGASIN DE VENTE :
27, Rue Carnot

HOSPICES DE TOURCOING

Résultats d'Adjudications

La Commission Administrative des Hospices, a procédé, dans sa séance du 15 juin, à l'adjudication de diverses fournitures nécessaires à ses établissements pendant le 2e semestre 1923.

La séance était présidée par M. Cyrille Desbouvrie, ordonnateur, assisté de MM. Masurel-Leclercq, Pierre Deborgher, Louis Feulrie, administrateurs et M. Jules Lahousse, économe-secrétaire.

Le dépouillement des soumissions a donné les résultats suivants :

1.300 kilos saucisson, 4 fr. 10, M. E. Lebrun, adjudicataire ; 1.700 kilos. café vert, 7 fr. le kilo, M. G. Monguillon, adjud. ; 1.200 kilos poisson, 3 fr. 25 le kilo, M. Van Renterghem, adjud. ; 2.800 kilos, sucre blanc, 3 fr. 85 le kilo, Llagre-Carette, adjud. ; 4.000 kilos savon noir, 1 fr. 70 le kilo, M. G. Monguillon, adjud. ; 300 kilos. savon blanc, 2 fr. 25 le kilo, M. Fabre Jeune, adjud. ; 4.800 litres cin rouge, 1 fr. 75 le litre, M. Ferrand, adjudicataire ; 400 litres vin blanc, 2 fr. 50 le litre, M. Ferrand, adjud. ; 2.300 kilos céruse, 2 fr. 80 le kilo, M. Ghesquiers, adjud. ; 850 litres essence térébenthine, 6 fr. 20 le litre, M. Molin, adjud. ; 700 litres d'huile de lin, 3 fr. 50 le litre, M. Ducatillon, adjud. ; 70.000 kilos de pommes de terre, 26 fr. 30 les 100 kilos, M. Morès, adjud. ; 650 hectolitres bière, 32 fr. l'hectolitre, M. Lepers-Dalle, adjudicataire.

ANCIENS OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS

La Commission fait appel aux jeunes gens récemment libérés du service militaire, depuis le grade d'officier jusqu'au simple soldat, pour adhérer à la vieille Société patriotique la plus ancienne de la ville, où le plus chaleureux accueil leur sera réservé.

Les membres de la Commission seront toujours à leur disposition pour tous renseignements intéressant ceux d'entre eux rentrés dans leurs foyers.

Une réunion générale est projetée pour le dimanche 24 juin, à 6 heures du soir, au siège, Café du Centre, 2, place de la République.

Les adhésions sont reçues au siège.

TARIF DE LA VIANDE FRAICHE

Semaine du 16 au 22 juin

BŒUF (1re, 2e et 3e qualités). — Hors catégorie : filet sans os : 19 francs, 18, 17. — Première catégorie : a) aloyau, sans os, 15,25, 13, 12 ; b) entre-côte et bifteck ordinaire, 12, 10,50, 9. — Deuxième catégorie (avec os) : pièce à queue, pointe de culotte, nœud du roi, baronne, tranches côtes 6e à la 13e côte, raccource, dessus de côté, bavette d'aloyau, 9, 8, 7. — Troisième catégorie (avec os) : flanchet, épaule et 3 premières côtes d'attelate, 7,50, 6,25, 5,25. — Quatrième catégorie, avec os : collet, jarret, mince raccource et poitrine, 5,50, 4,50, 4. — Suif de rognon : 4. — Os de bœur : 0,50.

VEAU. — Première catégorie : sans os : sautés ou escalopes, 15,25, 12,75, 11,75 ; avec os : rouelle, entre-deux, premières côtes, 12,25, 10,25, 9,25. — Deuxième catégorie : épaule, basses côtes et flanchet, 10,25, 7,75, 6,25. — Troisième catégorie : poitrine, collet et jarret, 9,25, 6,25, 4,75. — Os de veau : 2 francs.

MOUTON (avec os). — Première catégorie : gigot, selle, filet, premières côtes, 12, 10, 7. — Deuxième catégorie : épaule et côtes découvertes, 10, 7,50, 4,50. — Troisième catégorie : fricassée, collet, poitrine, 6, 4, 2,50.

PORC (avec os). — Première catégorie : rouelle entre-deux, filet et premières côtes, 14, 11,50, 10. — Deuxième catégorie : épaule, atteinte, 11, 9,75, 7,75. — Troisième catégorie : poitrine, 10,25, 6,50, 5,50 : gras, flanc, gorge et panne, 5, 5, 5. — Quatrième catégorie : tête et jarret, 5,75, 3,50, 3 francs.

EXCURSION A MALO

Il nous est permis de donner aujourd'hui quelques détails au sujet de l'excursion organisée par le groupe des Phalempins, et dont, d'accord avec tous les présidents de quartier, peuvent bénéficier tous les adhérents indistinctement à la Fédération.

L'excursion aura lieu le lundi de la foire, le 30 juillet 1923. Le départ de Tourcoing, avec un seul arrêt à Roubaix, pour prendre les combattants du Blanc-Seau, ainsi que leurs amilies, aura lieu pour arriver à Dunkerque vers les 9 h. du matin. En gare de Dunkerque, formation du cortège pour se rendre, musique en tête, aux divers monuments aux morts pour la Patrie et y déposer des gerbes au nom de l'U. N. C.

Arrivés à Malo, un concert sera donné par la Musique accompagnant les excursionnistes.

Après le repas de midi, des concours, jeux, courses, etc, seront organisés sur la plage de Malo, pour les combattants, leurs familles et leurs enfants. Ces concours et jeux seront dotés de prix en espèces importants.

Le retour s'effectuera de même façon que le départ, pour rentrer à Tourcoing vers 9 heures du soir.

Le prix du billet aller et retour est de 10 fr. par personne, et devra être versé au moment de l'inscription.

COLONIES DE VACANCES

L'inscription pour les Colonies de Vancances est presque terminée. Il ne nous reste encore que quelques places. Aussi engageons-nous les adhérents désireux d'en profiter, de se hâter de passer au siège, 43, rue du Haze. Rappelons que les adhérents de la Fédération, combattants et mutilés, peuvent en faire bénéficier leurs enfants, moyennant une redevance minime.

SECTION TOURQUENNOISE DU NORD TOURISTE

Au cours de l'assemblée générale tenue récemment par la Section tourquennoise du Nord-Touriste, ont été élus mebres du Comité : MM. Arsène Borezée, Jean Briet, Julien Brunel, Victor Cocu, Théophile Cosyns, Emile Debuigne, Julien Delanney, Aug. Delersnyder, Gustave Dutat, Alphonse Gheyssens, Jean Leclercq, Luciens Leclercq, Albert Lecluse, Henri eLpers, Georges Mathys, Arthur Matton, Arthur Nys, Jules Rys, Joseph Salomé, Charles Sulmon, Joseph Vandemeulebrouck, Charles Vanderbaegen, Auguste Vanhove, Jean Vidandal

Le Comité a constitué son bureau comme suit pour l'exercice 1923 : Président d'honneur, M. Jules Rys ; vice-président honoraire, M. Julien Brunel ; président, M. Jean Leclercq ; vice-présidents, MM. Julien Delannoy et Joseph Vandemeulebrouck ; secrétaire, M. Lucien Leclercq ; secrétaire adjoint, M. Emile Debuigne.

MM. Emile Debuigne et Lucien Leclercq ont été désignés comme délégués au Comité directeur du Nord-Touriste.

SOCIETE DES HABITATIONS A BON MARCHE « NOTRE MAISON »

Les actionnares de la Société « Notre Maison » se sont réunis en assemblée générale hier dimanche à dix heures du matin, sous la présidence de M. Maurice Dubrulle, ayant comme assesseurs MM. H. Masurel et Aimé Cailleau.

Les membres du Conseil d'Administration MM. Alph. Motte, Jacques Masurel, G. Lombard, Debrabander et Urbain Robbe, ancien président ont pris place au bureau.

L'augmentation du capital, au moyen d'apports d'indemnités pour dommages de guerre constituait la question principale prévue à l'ordre du jour.

Le Président a fait part à l'assemblée que grâce à une nouvelle loi, remontant au 27 avril dernier, les Sociétés d'Habitations à bon marché pouvaient désormais augmenter leur capital de un million quinze-cents mille annuellement.

Il est intéressant pour la Société, dit-il, de profiter de cette autorisation et nous le pouvons au moyen d'achats d'indemnités de dommages de guerre.

Me Deisme, conseil juridique de la Société, à qui M. le Président donna la parole, énumère les achats qu'il lui a été possible de réaliser et pour l'approbation desquels le Président sollicite le cote de l'assemblée.

L'autorisation provisoire est accordée : la consécration légale de l'augmentation du capital et l'approbation des apports nature auront lieu le dimanche 24 juin au cours de la nouvelle assemblée générale fixée à ce jour.

ACTE DE PROBITE

Mlle Leman Raenelle, rue de la Baille, 95, a trouvé un portefeuille contenant une certaine somme d'argent qu'elle s'est empressée de déposer au poste central de police où il se trouve à la disposition de son propriétaire.

ECOLE DES MUTILES DE TOURCOING

L'école des mutilés de Tourcoing a présenté, vendredi dernier, 19 élèves aux examens du certificat d'études primaire, tous ont été reçus dont 4 avec mention très bien et 15, avec mention assez bien.

Tous nos compliments aux élèves et à leur dévoué professeur, M. Leclercq.

FEMMES DE MENAGE

Des femmes de ménage sont demandées à l'Ecole des Mutilés, traitement mensuel 180 fr. plus les nourritures.

S'adresser à la direction.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 9 au 15 juin 1923 : 1.126 versements, 702.533 fr. — 251 remboursements, 321.989 fr. 40.

Au FRESNOY
Roubaix-Tourcoing
Séances permanentes de 15 h. à 23 heures

AU SKATING, on patine jusque 19 heures. Farandole à 17 heures. Orchestre sous la direction de M. Willems.

AU DANCING, Jazz-Band sous la direction de M. Roger Seys.

AU CINEMA : Présentation de :

I. LA DAME DE MONSOREAU, 2e époque.

II. DANS UNE PAUVRE PETITE RUE, drame réaliste. Une page de la lutte quotidienne. Un film « Paramount ».

III. LES INCOMPRISES, l'exquise Marion Davies en est l'étoile. Le roman animé déjà par cette charmante interprète devient avec son thème artistiquement développé une production des plus attrayantes de l'écran.

Les numéros gagnants de la tombola mensuelle sont, pour le tailleur dame offert par la Maison Paris-Confections 50839. Pour les lots suivants, Parfums Mury : 51477 — 54744 — 53203 — 54086 — 53025 — 51110 — 50221.

SKATING — DANCING — CINEMA.

Trains LN, E, pour Tourcoing ; E. D. pour Roubaix.

BOUSBECQUE

A P